

AUTOMNE 2025

LES BREVES D'AYSSÈNES

A VENIR

Dimanche 19 octobre 2025

❖ *Foire de la châtaigne*



Début décembre 2025

❖ Repas des aînés



Tous les 1^{ers} lundis du mois

❖ Randonnée : Départ d'Ayssènes à 13h30 -
Contacter Annie (06 76 33 09 01)



Tous les lundis

❖ Activité « Tricot » à 18h00, chez les tricoteuses
(Cathy : 06 80 48 74 45)



***Aprèp la sopa, un còp de vîn
Pana un escut al medecin.***

***Après la soupe, un coup de vîn
Prend un écu au médecin.***

Lo vîn sul lach Es la santat

Lo lach sul vîn Fa morir

Le vîn sur le lait Cest la santé

Le lait sur le vîn Fait mourir



P2



COMITÉ DES FÊTES



La 58ème édition de la fête des fraises s'est achevée !



Le comité des fêtes en profite pour remercier TOUS les sponsors, les différents partenaires, le traiteur, les groupes, DJ, orchestres et tous ceux qui sont intervenus tout au long de ce week-end de festivités !

Un grand merci également à tous les bénévoles qui œuvrent pour que cette fête soit une réussite !

Nous tenons également à remercier tous ceux qui ont fait le déplacement pour venir festoyer avec nous ce week-end de Pentecôte !



On se retrouve l'année prochaine pour la 59ème édition !!

FOIRE DE LA CHÂTAIGNE

A Venir !

19 octobre 2025 : La 19^{ème} foire de la châtaigne et des produits des terroirs, et Vide-Greniers

AU PROGRAMME :

- 8h00 Installation des exposants : marché et vide-greniers
 - 10h00 Départ de la balade
 - 11h30 Ouverture de la Foire
 - 12h30 Traditionnel Repas de la Foire,
- L'après-midi : Animation musicale

Durant toute la foire, marché de pays, vide grenier, châtaignes grillées, gâteau à la châtaigne, jus de pomme, cidre, etc...

Mr Christian FONT dédicacera ses livres : « L'Aveyron et les Aveyronnais dans la deuxième guerre mondiale », « Aveyron 44, une histoire de la Résistance en Aveyron » et « L'Aveyron et les Aveyronnais pendant le second Empire, la guerre de 1870 et la Commune de Paris » ».



La Maison de la Châtaigne et le Musée des Arts Religieux seront ouverts toute la journée.

AYSSENES VALLÉE D'ACCUEIL

P3



Pour la troisième année consécutive l'association AVA, Ayssenes Vallées d'accueil a présenté l'exposition "Talents et Savoir-faire" du 28 juillet au 6 août.

Les adhérents-tes ont œuvré collectivement et avec enthousiasme pour accueillir divers artistes, artisans et passionnés. Ce sont plus de 400 visiteurs qui sont venus pour admirer leurs créations et du coup découvrir le joli village d'Ayssènes.



Le vernissage fut le point culminant de cette semaine avec le groupe Latitude. De nombreux spectateurs étaient présents pour passer une soirée agréable et conviviale.



C'est avec le soutien de Madame Le Maire, Présidente du Sivom qu'AVA a pu inviter le groupe Latitude

Assainissement sur la commune d'Ayssènes

→ Assainissement collectif

Seul le village d'Ayssènes est raccordé à l'assainissement collectif, en contre partie du paiement d'une part forfaitaire et d'une part variable calculée sur la consommation des m³ d'eau potable.

A compter du 01/01/2026, la compétence assainissement bascule sous la responsabilité de la communauté de communes Muse et Rapes du Tarn.



Pour notre commune, cela aura un impact sur la facturation, la Communauté de Communes étant dans l'obligation de pratiquer un prix unique tant sur la part fixe que sur la part variable. Ce lissage se fera sur plusieurs années.

→ Assainissement individuel

Pour le reste du territoire, l'assainissement est non collectif et dépend du SPANC (service assainissement non collectif), assuré pour son contrôle, les conseils de filières et la mise en place par le Parc Naturel Régional des Grands Causses (PNRGC).



Ce dernier est chargé par la commune d'effectuer des contrôles périodiques chez les particuliers. Une redevance annuelle de 39,80 euros vous est demandée. L'année où le contrôle est effectué la participation est plus importante. A l'issue du contrôle, un certificat de conformité ou de non-conformité vous est délivré et vous disposez d'un délai plus ou moins long pour cette mise en conformité. Le Parc est à votre disposition pour vous guider dans vos travaux de mise en conformité, souvent les filières les plus simples et les moins onéreuses sont les plus fiables.

Contact PNRGC : Marina Liquière 05 65 61 43 19

Laurent Danneville : 05 65 61 43 59.

N'hésitez pas à les consulter.

Renouvellement Parc éolien Ayssènes Le Truel

L'entreprise chargée de l'étude souhaite créer un comité de suivi composé d'élus et d'habitants.

Vous pouvez faire acte de candidature auprès de la mairie.

tel : 05 65 46 50 91

Mail : commune.ayssenes@orange.fr





1914 — 1918

P5

À ceux qui n'ont pu engranger la moisson de leurs semailles...

Au cœur de nos villages, un monument commémoratif rappelle par ordre alphabétique, le nom de soldats – pour la plupart paysans – tués lors de la première guerre mondiale. Juste des noms, sans que leurs âmes n'allument dans mon imaginaire leurs vies. La grande guerre a balayé ce qu'ils furent, leurs émotions, leurs espoirs au profit de la mention : sacrifié à la patrie. Soldat inconnu générique, parles-tu au nom de tous les autres ?

À vous.

Le vieil homme, terrassé devant sa soupe, repensait au fils. Ce fils unique, silencieusement et si maladroitement aimé. Sa femme, la Mathilde, était morte en couches lors de leur deuxième, une fille. Elle n'avait pas survécu. Après un temps raisonnable, il avait pris en secondes noces la Claudine. Une travailleuse qui n'avait pas ménagé sa peine celle-là jusqu'à ce qu'une congestion l'emporte. Depuis, ils vivaient seuls...

Un sourire évasif adoucissait son visage labouré d'un trop de travail. Il se souvenait de leur dernier repas avant son départ au front.

Tel un couple de vieux célibataires, incidemment, ils avaient veillé à finir leur travail plus tôt. Ils avaient pelé les légumes pour la soupe, le père ne pouvant s'empêcher de remarquer les pelures peu économes du garçon.
« Eh le père, chaque année, tu en jettes la moitié de tes patates ! Et puis, les cochons s'en régaleront de ma dentelle. »

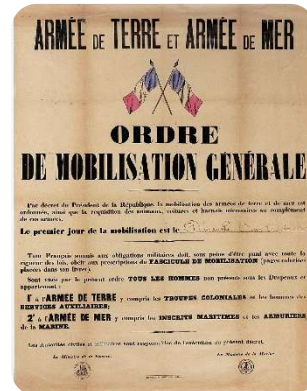
Le père avait hoché la tête, passant sous silence son bon sens populaire, héritage d'innombrables générations.

Ensuite, ils avaient ajouté le lard au breuvage et l'avaient mis au coin du feu.

Au gré des bûches ajoutées, ils avaient évoqué les fenaïsons à venir, la Rousselle qui mettrait bas d'ici l'assomption et le toit de la remise à réparer avant l'hiver, peut-être même avant les pluies automnales... L'un et l'autre envisageaient le travail à sa manière pourtant certains de le partager.

Le soir, devant leur soupe, symbole de ces quelques heures d'une sourde tendresse, le père avait regardé le fils. De longues années d'une attention non exprimée humidifiaient ses yeux.

Le père commença : « Fils, je voulais te dire — Dis rien le père ; à mon retour. À mon retour tu diras. »



A NOS ENFANTS
MORTS POUR LA FRANCE
NE LES OUBLIONS PAS !

VABRETTE

1914-1918

ALARY Marius
 ARLÈS Jérémie
 BERTHOMIEU Dieudonné
 BERTHOMIEU Joseph
 BERTHOMIEU Aime
 BRENGUES Joseph
 GALZIN Fortuné
 GALZIN Louis
 JEAN Germain
 MALAVAL Louis
 SOULIER Clément
 VAYSSETTES Théodore



AYSSENES

1914-1918

ARLÈS Elie
 BOULOC Justin
 CASIMIR Camille
 DURAND Marius
 GAUZY Justin
 MONTROZIER Marius
 MOUYSSET Alfred
 PY Camille
 RAYSSAC Ernest
 VAYSSETTES Marin

1939-1945

RAYSSAC Raymond
 ATGER René
 GUILLOT Léonce
 MARTY Joseph

Section COUPIAGUET

1914-1918

ARGUEL Fortune
 ARGUEL Jules
 CARRIERE Joseph
 DELHEURE Léopold
 GAUBERT Pierre
 LOUBIERE Ernest
 MALET Joseph
 SOLIER Joseph
 TOURNIER Lucien

1939-1945

DELHEURE Joseph
 DELHEURE Albert
 ESPINASSE Joseph

Section St RÉMY

1914-1918

BALMES Calixte
 BALMES Elie
 BALMES Ernest
 BELET Alfred
 BOUTONNET Elie A
 BOUTONNET Elie L
 BOUTONNET François
 BOUTONNET Zéphirin
 CAPELLE Auguste
 CAZOTTES Amans
 DURAND LOUIS
 FRAYSSIHNES Marcel
 MASSOL Joseph
 SALGUES Edouard
 PAGES Armand
 TAURINES Amans
 VALENTINA Alphonse
 VALENTIN Joseph

1939-1945

CAPELLE Roger
 CAZOTTES Maderie
 LACAZE Elie
 MASSOL Camille
 MOUYSSET Edouard

qui est responsable de l'élagage ?



Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres de sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ;
OU
- le réseau est situé sur le domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation ;
- l'élagage sur la partie branchement individuel est toujours à la charge du propriétaire.



Dans les autres cas, l'élagage est à la charge d'Enedis

Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée. En cas de refus par le propriétaire, la responsabilité de ce dernier serait engagée. Dans le domaine privé, le bois est rassemblé et laissé sur la propriété (sauf réglementation particulière locale).

Avant toute intervention à proximité d'un ouvrage électrique, il est impératif d'envoyer une DT-DICT* au moins 15 jours avant le début des travaux.

* Déclaration de Travaux
- Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Conseil n°1 :

Ne plantez pas sous les lignes. Aux abords des lignes, plantez en prenant en compte les distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.

Conseil n°2 :

Soyez prévoyant, entretenez la végétation

Conseil n°3 :

Vérifiez que votre assurance « responsabilité civile » prend bien en compte les dommages susceptibles d'être causés par les arbres dont vous êtes le propriétaire.

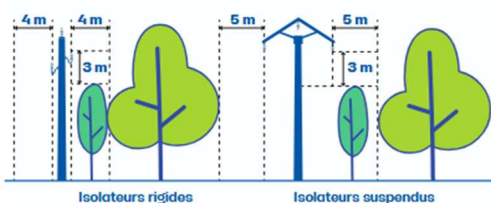
Conseil n°4 :

En privé, un arbre mort ou incinéré, même s'il est situé au-delà des distances réglementaires de la ligne, peut par sa chute, engager votre responsabilité. Un abattage à votre initiative peut dans ce cas s'avérer judicieux.

Distances à respecter après la réalisation de l'élagage (norme NF C 11-201)

Réseau nu

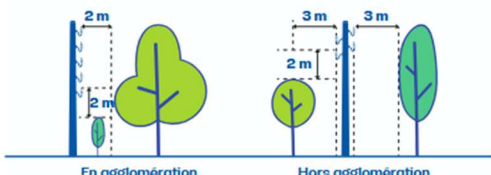
Lignes moyenne tension - 15/20 000 volts



LIGNES HAUTE TENSION (HTA)
15 ou 20 000 volts
[3 fils]

Attention :
les distances varient selon les types de lignes.

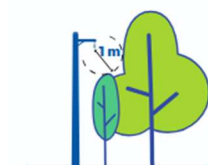
Lignes basse tension - 230/400 volts



LIGNES BASSE TENSION (BT)
230/400 volts
[à minima 4 fils]

Réseau torsadé - 230/400 volts ou 15/20 000 volts

Lignes moyenne et basse tension



LIGNES ISOLÉES MOYENNE TENSION (HTA) ET BASSE TENSION (BT)
[câble torsadé]

ETAT CIVIL

DECES

- ❖ *ARLES Ernest, né le 06 mai 1929 aux Esclots décédé, le 30 mai 2025 à Saint Rome de Tarn (12)*
- ❖ *HÉRAUD Georges, né le 12 mars 1930 à Melet, décédé le 12 juillet 2025 à Rodez (12)*
- ❖ *FOURNIER Francette, née le 3 décembre 1937 à Verdalles, décédée le 12 juillet 2025 à Saint Rome de Tarn (12)*
- ❖ *GALZIN Marinette, épouse BERTHOMIEU, née le 11 février 1935 à Rouvelet, décédée le 8 septembre 2025 à Saint Affrique*

SUCCÈS SCOLAIRES

- ❖ Brevet des collèges
 - Ronan CAMBEFORT, mention B, de Deux Aygues
 - Émilie CECOT (Vayssière), mention TB du Bourg
- ❖ Baccalauréat
 - Yanis CAMBEFORT, Bac STAV option environnement, mention AB, de Deux Aygues
 - Noëlie FABRE, Bac STAV mention AB de la Rouquette
 - Tristan LARNAC (BARDY), Bac général option Math. Expert, mention TB DE COUPIAGUET
 - Valentine PEYRE, Bac général mention AB

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

- ❖ Horaires : ***lundi 9-13h, mercredi 9-13h, jeudi 9-13h et 13h30-17h30***
- ❖ Tél. : 05 65 46 50 91
- ❖ Mail : commune.ayssenes@orange.fr

DÉCHETTERIE

- ❖ Saint-Rome-de-Tarn : mercredi de 14h à 18h et samedi de 9h à 12h
- ❖ Broquiès : mercredi de 8h30 à 12h et samedi de 9h à 12h
- ❖ Salles-Curan (haut de la commune) : mardi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

GENDARMERIE de Broquiès : Ouverte au public le mercredi de 8h à 12h

Si vous souhaitez recevoir les brèves d'Ayssènes en version numérique, faites-le nous savoir à breves.ayssenes@gmail.com

// Conception Mairie d'Ayssènes //
Pour toutes remarques : breves.ayssenes@gmail.com
Ne pas jeter sur la voie publique